

que je me suis proposé dans cette notice; le temps nous apprendra si, en accomplissant cette dernière tâche, j'ai été aussi heureux que M. Steenstrup en faisant son ébauche.

Notice sur un genre nouveau de la tribu des caligiens (genre KROYERIA, Van Ben.); par M. P.-J. Van Beneden, membre de l'Académie.

Comme suite aux deux dernières notices sur des genres nouveaux de la classe des crustacés, j'ai l'honneur de présenter le résultat de quelques observations sur un troisième genre, également nouveau et non moins remarquable que les précédents, sous le rapport de sa curieuse conformation. Cette communication sera suivie bientôt de recherches sur deux autres genres de la même classe d'animaux aquatiques, déjà si riche en formes extraordinaires.

Tous ces crustacés proviennent de poissons pris par les pêcheurs d'Ostende, non loin de notre littoral, et doivent, par conséquent, être enregistrés dans la faune de Belgique.

Nous dédions ce nouveau caligien à un savant et modeste naturaliste du Nord, M. Henrik Kroyer, qui a publié, dans son journal, le plus beau travail que la science possède sur ces animaux; ce travail, en effet, est tout aussi remarquable sous le rapport de la zoologie descriptive que sous le rapport des détails d'anatomie. C'est ainsi que nous désignons ce genre sous le nom de

KROYERIA, V. B.

dont voici les caractères :

Caractères. — Bouclier céphalique plus large que long, armé en arrière de deux forts piquants; thorax formé de quatre articles également étroits; quatre paires de pattes biramées, de longueur égale; la première paire de pattes-mâchoires en pince; la troisième extraordinairement développée; abdomen long et étroit, à peine plus large que le thorax, formé de plusieurs segments dans le mâle, tout d'une pièce dans la femelle; un double appendice caudal garni de filaments sétifères semblables aux filaments des pattes; des yeux confondus sur la ligne médiane.

KROYERIA LINEATA.

La femelle est longue d'environ 8 millimètres sans les tubes ovifères, qui ont jusqu'à sept millimètres de long; il est large d'un demi-millimètre. Le mâle est un peu plus petit que la femelle. Chaque segment du thorax porte en dessous, à la base de chaque patte, une épine longue pour les trois segments postérieurs, courte pour l'antérieur. La couleur des téguments est d'un jaune sale; les téguments sont demi-transparentes, ce qui permet de distinguer les principaux organes logés dans l'abdomen.

Le *Kroyeria lineata* habite entre les lamelles branchiales du milandre (*Galeus canis*); il est fortement attaché aux branchies par ses crochets, et il faut un certain effort pour le détacher. J'en ai trouvé jusqu'à une vingtaine sur une seule branchie. Il se trouve sur ce poisson au milieu de l'été, au mois d'octobre et au mois de décembre, et on doit donc s'attendre à le trouver pendant toute l'année.

Au mois de mai, peu de femelles portaient des tubes à œufs; plus tard, elles en étaient plus généralement chargées. Les mâles sont relativement peu nombreux; pendant

quelque temps, je n'en avais eu qu'un seul à ma disposition.

Description de la femelle. — Le corps est allongé comme dans les clavelles du flétan ; il est même moins large et plus linéaire.

L'animal ne se tient jamais droit ; il est toujours un peu courbé sur le côté et en dessous.

Tout le corps est d'un jaune sale, quelquefois un peu plus foncé et passant au brun. Il est un peu plus pâle en avant. En l'observant à la loupe, on voit, le long de l'abdomen, des stries d'un rouge vif qu'on ne distingue pas à l'œil nu.

Le corps est divisé en tête, thorax, abdomen et queue ; ces quatre parties sont parfaitement séparées les unes des autres.

La carapace céphalique présente en dessus une forme très-irrégulière ; vers le milieu, on distingue une jointure en forme de V, et entre les deux branches, en avant, on voit les yeux réunis en une seule masse. En arrière, ce bouclier montre deux échancrures profondes du fond desquelles partent deux fortes épines droites, dirigées vers la queue, dont la pointe arrive jusqu'à la hauteur de la troisième paire de pattes. Sur le côté, en avant comme en arrière, le bouclier est anguleux, et il est un peu plus large du côté des antennes que du côté des épines. Comme dans tous ces parasites, le segment thoracique antérieur est soudé avec le segment de la tête ; les antennes, la première et la troisième paire de pattes-mâchoires dépassent en longueur la carapace, et se voient distinctement lors même que l'animal est placé sur le ventre.

Le thorax montre en dessus les trois segments, sous forme de bouclier, à peu près également développés. En dessous, on compte les quatre segments thoraciques, mais

l'antérieur est logé sous la carapace. Chaque segment porte sa paire de pattes biramées. A la base de chaque patte, le segment thoracique montre une forte épine, excepté le premier, comme l'indique la *fig. 8.*

L'abdomen est extraordinairement allongé, mais à peine un peu plus large que le thorax; il est uni et ne montre aucun segment. On voit le tube digestif et les ovaires à travers l'épaisseur de ses parois.

L'abdomen porte, à son extrémité postérieure, deux appendices d'une petitesse extrême, biramés comme les pattes, mais sans soies. Il est difficile d'en bien distinguer le contour. Cette région cesse brusquement immédiatement derrière ces appendices. (*Fig. 7.*)

La région caudale est proportionnellement très-courte, fort étroite, linéaire et terminée par un double appendice de la moitié de la longueur de la queue, garni au bout de filaments sétifères. (*Fig. 2'.*)

Les tubes ovifères sont droits et ne logent qu'un seul œuf dans leur épaisseur : on compte de quarante à cinquante œufs dans chacun d'eux. (*Fig. 1.*)

Le mâle. — Il est plus petit que la femelle, et vit à côté d'elle sur les lames branchiales; il a la même conformation, montre les mêmes appendices, le même bouclier céphalique et les mêmes appendices du thorax; mais l'abdomen est moins long et plus étroit, et au lieu d'être formé de toute une pièce, l'abdomen du mâle montre divers segments, tout aussi bien séparés les uns des autres que les segments du thorax. On en compte quatre; ils vont en diminuant d'avant en arrière, de manière que le dernier segment abdominal est le plus étroit. Tout le corps du mâle est un peu plus transparent, ce qui semble correspondre à une délicatesse un peu plus grande des téguments. On voit distinctement dans l'intérieur du pre-

mier segment abdominal les deux testicules, allongés et arrondis, de volume à peu près égal, placés l'un un peu plus au-dessus de l'autre. C'est aussi au commencement de ce segment que l'on aperçoit bien dans le mâle le renflement de l'estomac et l'origine de l'intestin, qui est sans circonvolutions.

Les deux appendices qui terminent la région caudale et qui portent les soies sont plus allongés dans les mâles que dans les femelles. (*Fig. 6.*)

Les antennes sont situées en avant et un peu en dessous; elles sont quelquefois couchées. Chaque antenne se compose de 4 ou de 5 articles : on voit des soies courtes et recourbées en dedans sur chacun d'entre eux. (*Fig. 4, a.*)

Immédiatement derrière les antennes, on distingue une paire de pattes-mâchoires bien remarquables par leur conformation; le dernier article est formé en pince comme la première paire de pattes chez les crabes et les écrevisses. (*Fig. 4, b.*)

Une autre paire d'appendices, beaucoup plus petites et plus simples, est située derrière la précédente. Elle est comme implantée sur la base de la paire de crochets dont nous allons parler; elle est formée de quatre articles, dont le dernier est assez petit et aplati. L'avant-dernier est dentelé sur le bord. (*Fig. 4, c.*)

La paire de pattes-mâchoires principale est formée de trois articles au moins, dont l'avant-dernier est long et fort, le dernier recourbé en crochet. Ce sont en même temps les pièces les plus solides; ils sont, pour ces parasites, les principaux organes d'adhésion. (*Fig. 4, d.*)

Suivent quatre paires de pattes biramées, qui présentent la conformation ordinaire, et dont tous les articles terminaux portent des soies barbues. Ces pattes ne diffèrent guère de volume entre elles. (*Fig. 2 et 5.*)

A l'extrémité abdominale, on voit une dernière paire de pièces très-irrégulière, d'une petitesse excessive, et qu'on ne distingue qu'à un grossissement de 300 fois. L'abdomen doit même être vidé pour les découvrir. La forme est très-variable, ou plutôt elles présentent un aspect très-différent, parce qu'il faut exercer une pression assez forte. Ils ont l'aspect de pattes biramées, avortées et sans soies.

En dessous de chacun des anneaux qui portent les pattes biramées, on distingue deux épines assez fortes, mais dont la première paire est la moins développée. Sur ce dernier anneau, ce sont plutôt deux tubercules.

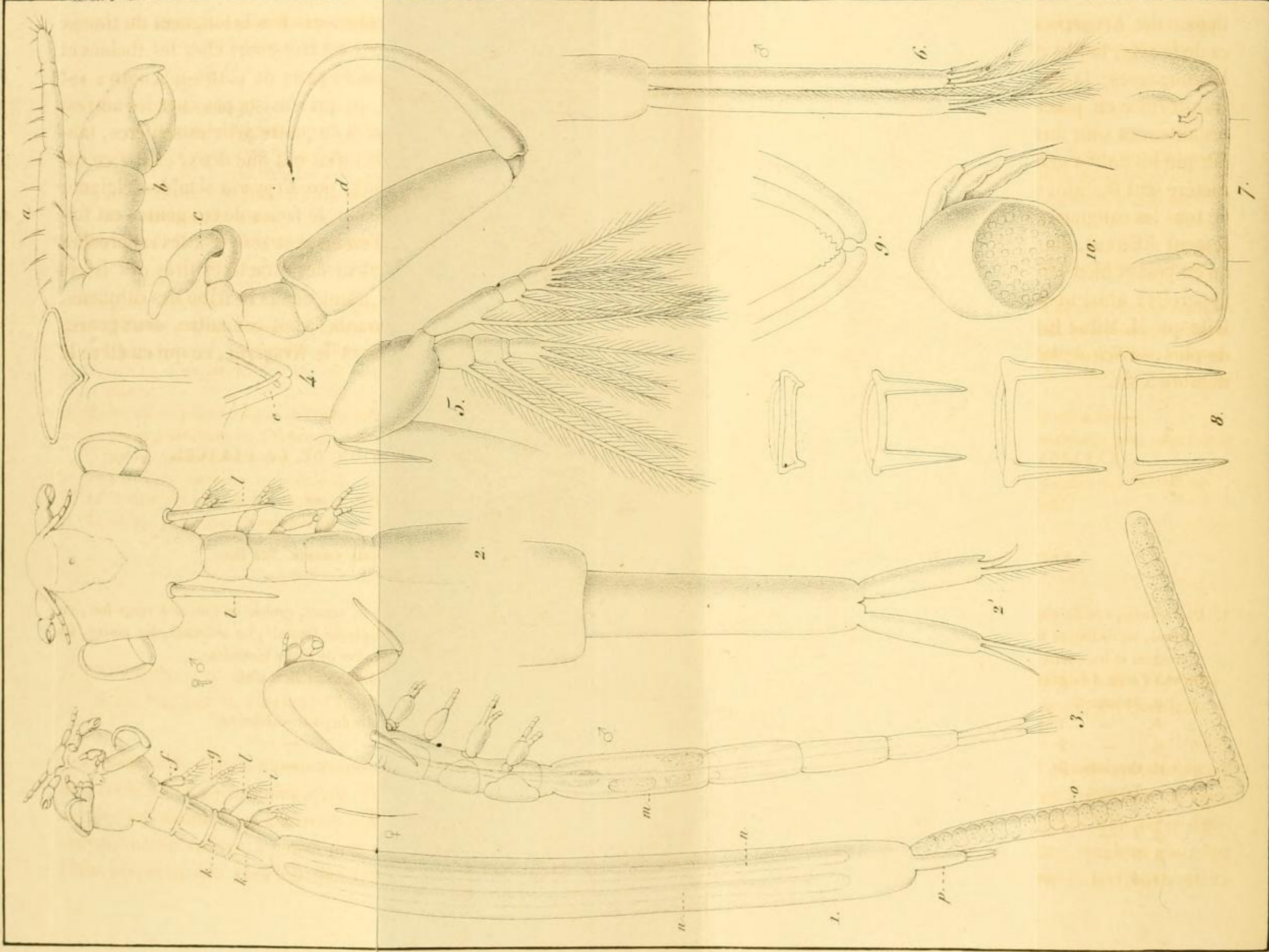
La trompe montre, dans son intérieur, deux pièces solides mobiles, dentelées sur le côté interne, comme la pointe d'une pince à disséquer, ainsi qu'on le voit dans la plupart de ces parasites.

Nous ne trouvons guère de différences dans les appendices des deux sexes.

Les embryons ont la forme et les caractères ordinaires; sur le point d'éclorre, ils ont le corps de forme ovale et portent trois paires d'appendices sétifères de même longueur et semblables entre eux. Les embryons que nous avons étudiés étaient encore en vie.

Ce parasite appartient évidemment à la tribu des caligiens, et, par les caractères de la quatrième paire de pattes, se rapproche des genres *Thébie* et *Nogague*.

Ce premier genre (thébie) est caractérisé par trois articles distincts du thorax; il y en a quatre dans le genre *nogague*; dans les *Kroyeria*, on en compte également quatre en dessous, le premier de dessus étant uni au segment de la tête. Du reste, les thébies et les *nogagues* diffèrent des *Kroyeria* par plusieurs caractères importants, comme on a pu le remarquer par la description; ainsi l'ab-



domen des *Kroyeria* a plusieurs fois la longueur du thorax et de la tête, tandis qu'il est très-court chez les thébies et les nogagues; la première paire de pattes-mâchoires est transformée en pince, ce qui n'existe pas chez les autres; les antennes sont formées de quatre articles sétifères, tandis que les autres genres n'en ont que deux, et par ce caractère seul des antennes, nos *Kroyeria* semble s'éloigner de tous les caligiens; enfin, le facies de ces genres est tellement différent, que l'on ne peut songer à les rapprocher qu'en pesant bien la valeur des caractères tirés des divers appareils: ainsi nous aurons dans la tribu des caligiens, telle que M. Milne Edwards l'a fait connaître, deux genres de plus, le *Scienophilus* et le *Kroyeria*, ce qui en élève le nombre à six.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

—

KROYERIA LINEATA. Van Ben.

1. Une femelle, vue du côté du ventre, grossie de quinze à vingt fois; en avant, on distingue la plaque frontale, les antennes, les pinces, les crochets et les quatre paires de pattes biramées.

On voit l'animal de grandeur naturelle à côté.

- a. Antennes.
 b. — 1^{re} paire de pattes-mâchoires.
 c. — 2^e — —
 d. Crochets. 3^e — —
 e. Trompe.
 f. 1^{re} paire de pattes.
 g. 2^e — —
 h. 3^e — —
 i. 4^e — —

- k.* Épines en dessous des anneaux thoraciques.
 - l.* Épines postérieures et supérieures du 1^{er} anneau thoracique.
 - m.* Canal digestif.
 - n.* Ovaire.
 - o.* Tubes ovifères.
 - p.* Appendice abdominal.
2. La partie antérieure d'une femelle, vue du côté du dos, montrant au milieu, en avant, le repli en V. Les yeux, les deux épines du premier segment thoracique, la forme des trois autres segments de cette région et les principaux appendices.
 - 2'. La partie postérieure du corps de la femelle.
 3. Un mâle vu obliquement, montrant, vers le milieu, les deux testicules et les principaux appendices.
 4. La partie antérieure et inférieure de la tête, à un plus fort grossissement (500 fois). En avant, on voit la région frontale, les antennes, la paire de pinces, la seconde paire de pièces, les crochets et, au milieu, la trompe avec les deux mandibules. On voit aussi la soudure des anneaux au milieu.
 5. La quatrième paire de pattes et l'épine qu'on voit à la base.
 6. La partie postérieure de l'abdomen, vue en dessous pour faire voir la paire de pièces rudimentaires.
 7. La partie postérieure du corps du mâle, au grossissement de 500 fois.
 8. Les quatre segments du thorax, vus en dessous.
 9. La trompe isolée avec les mandibules.

—

*Observations sur les formations tertiaires des environs
d'Anvers; par M. Norbert-Ch. Dewael, de Contich.*

Consacrant, depuis une douzaine d'années, mes loisirs à des recherches paléontologiques, j'eus l'occasion de faire sur les formations des environs d'Anvers une série d'observations de nature à jeter, peut-être, quelque jour sur l'âge respectif des couches des terrains tertiaires de ce